REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

16 novembre 2026

SOMMET DE PHNOM PENH :

LE TOGO PORTE LA VOIX D'UNE FRANCOPHONIE AU SERVICE DE LA PAIX



Le Président du Conseil (3è à gauche)

Lomé, 16 nov. (ATOP)- Les dirigeants de l'espace francophone se sont réunis, le dimanche 15 novembre à Phnom Penh, au Cambodge autour des enjeux de paix, de dialogue, de solidarité et de partenariat, à l'occasion du 20è sommet de la Francophonie.

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a pris part à la cérémonie d'ouverture officielle de cette rencontre diplomatique de haut niveau présidée par Sa Majesté Norodom Sihamoni, Roi du Cambodge.

Le Président du Conseil était aux côtés du Président français Emmanuel Macron, du Premier ministre cambodgien, Hun Manet et de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement de l'espace francophone. L'un des moments institutionnels majeurs de cette cérémonie a été la passation de la présidence du Sommet entre la France et le Cambodge, désormais appelé à conduire les travaux de cette 20e édition.

Au-delà de cette séquence institutionnelle, la cérémonie a été l'occasion de réaffirmer les principes et les ambitions qui fondent l'engagement commun des Etats membres de la Francophonie.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE ----------2-8
NOUVELLES DES PREFECTURES ----------9-28
NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------28-31
SPORTS ----------32-34

Dans cette dynamique, le Président français Emmanuel Macron et le Roi Norodom Sihamoni ont tour à tour souligné la nécessité de prévenir les conflits, de renforcer la coopération, de promouvoir la diversité culturelle et linguistique et de mieux répondre aux aspirations de la jeunesse, notamment en matière d'emploi et d'inclusion.

A l'issue de cette cérémonie, les chefs d'Etat et de gouvernement ont engagé une concertation à huis clos consacrée à l'examen des rapports d'activités de l'OIF, au renouvellement de ses instances dirigeantes et à la définition de ses orientations stratégiques. Il est également prévu des séances plénières, des tables rondes et des échanges entre les dirigeants des Etats membres sur les perspectives de la coopération ainsi que les enjeux de paix et de sécurité dans l'espace francophone.

Ces préoccupations trouvent déjà écho dans les orientations de la diplomatie togolaise fondée sur la promotion du dialogue et de la coopération entre les nations. Grâce à cette diplomatie active, le Togo n'a de cesse d'apporter sa contribution aux efforts de paix et de stabilité dans l'espace francophone, particulièrement sur le continent africain.

La présence du Président du Conseil au Cambodge s'inscrit donc dans cette tradition diplomatique qui confère au Togo un leadership dans le concert des nations. Le pays entend également mettre sa diplomatie au service de la vitalité de l'espace francophone et de son rayonnement sur la scène internationale.

Le sommet s'achèvera par l'adoption de la Déclaration de Phnom Penh et d'une résolution sur les situations de crise et la consolidation de la paix.

presidenceduconseil.gouv.tg

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

ECHOS DE LA CAPITALE

86E SESSION DU COMITE EXECUTIF DE L'UPA :
LES TRAVAUX S'ACHEVENT AVEC L'ADOPTION D'UNE DECLARATION DE LOME SUR LA VISION 2076

Lomé, 16 nov. (ATOP) - Les travaux de la 48è conférence des présidents des parlements africains se sont achevés, le samedi 14 novembre à Lomé avec l'adoption d'une déclaration dite de Lomé sur la vision 2076 de l'UPA.



Parlementaires et délégués



Le président Klassou (maillet en main) clôturant la session

Durant cinq jours de travaux, les participants ont examiné les défis politiques, économiques et sociaux du continent, ainsi que les problématiques liées aux droits humains et à la gouvernance démocratique en Afrique.

La vision 2076 de l'UPA appelle les acteurs à rassembler l'ensemble des parlements nationaux du Continent ; contribuer activement à la démocratie, à la paix, à la stabilité et à l'intégration africaine. Les participants s'engagent également à accompagner la souveraineté économique et le développement du Continent, à promouvoir la participation effective des femmes et des jeunes à la gouvernance puis à doter des capacités institutionnelles, humaines, financières et technologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Le nouveau président du comité exécutif de l'UPA, Prof. Komi Selom Klassou, a salué cette marque de confiance qu'il qualifie d'engagement exigeant : « Cette confiance m'oblige davantage encore qu'elle ne me distingue. C'est l'honneur d'abord de mon pays, car après 50 ans de vie de notre organisation commune, c'est la première fois que le nom du Togo sera inscrit aussi bien au siège et dans les archives de l'organisation au titre des pays ayant assumé la présidence », a-t-il souligné. Prof. Klassou a décliné cinq axes majeurs pour l'avenir de l'Union, notamment, consolider la gouvernance ; renforcer la coopération parlementaire ; placer la paix au cœur de la diplomatie ; promouvoir la jeunesse et le genre et anticiper les transformations du temps.

Le président sortant, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a dressé le bilan d'une année de mandature marquée par des avancées significatives en matière de réformes institutionnelles et de représentativité. Il a rappelé les efforts menés pour renforcer la visibilité de l'union, consolider le cadre d'action et porter des préoccupations majeures telles que la situation sécuritaire dans l'est de la République Démocratique du Congo et la promotion du leadership féminin et de la jeunesse.

ATOP/SED/BA

---------- ----------

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE:

PROF. KLASSOU PREND LES RENES DU COMITE EXECUTIF DE L'UPA

Lomé, 16 nov. (ATOP) - Le président de l'Assemblée nationale du Togo, Prof. Komi Selom Klassou est porté, le samedi 14 novembre à Lomé, à la tête du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) pour un mandat d'un an. C'était lors de la 86è session du Comité exécutif et de la 48è conférence des présidents des parlements africains.



M. Lukonde Kyenge remettant le mallet au Prof. Klassou (gauche)



Des parlementaires

Cette élection marque une étape historique pour le Togo, du fait que depuis la création de l'UPA, il y a 50 ans, c'est la première fois qu'il accède à ce poste de présidence de l'UPA. Le président Klassou a placé son mandat sous le signe du dynamisme et de l'efficacité. Il entend bâtir une UPA plus visible, plus active et plus utile. Le président a indiqué que pour atteindre cet objectif, son action s'articulera autour de trois axes majeurs, notamment le renforcement de la coopération interparlementaire ; la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent, ainsi que la prise en compte effective des aspirations des jeunes et des femmes.

Le nouveau président du comité exécutif de l'UPA a exprimé sa gratitude au Président du Conseil, Faure Gnassingbé, saluant son leadership et son engagement constant en faveur du dialogue, de la paix et de la consolidation de la démocratie en Afrique. Il a aussi rendu un hommage à son prédécesseur, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, pour le travail abattu et les avancées enregistrées à la tête de l'institution durant son mandat. ATOP/SED/KYA

---------- ----------

86E SESSION DU COMITE EXECUTIF DE L'UPA :

BAHOUABA NORBERT TANKOANO ELU NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL

Lomé, 16 nov. (ATOP) – Bahouaba Norbert Tankoano a été élu nouveau secrétaire général de l'Union parlementaire africaine (UPA), le samedi 14 novembre à Lomé, à l'issue de la 86e session du Comité exécutif de l'organisation. Il est élu pour un mandat de quatre ans renouvelable.



M. Bahouaba Norbert Tankoanole

Plaçant son mandat sous le signe de l'unité continentale et de la rigueur dans l'action, le nouveau secrétaire général a réaffirmé sa volonté de servir tous les parlements membres, sans distinction. M. Tankoano a également salué les réalisations de son prédécesseur et pris acte des recommandations formulées au cours des travaux, notamment celles relatives à la redynamisation des parlements nationaux et à l'amélioration des ressources financières de l'organisation. Il a indiqué que les attentes exprimées à l'endroit de la présidence du Comité exécutif constitueront également des orientations pour le secrétariat général.

Sa stratégie pour le développement de l'UPA repose sur quatre priorités interdépendantes. Il s'agit notamment de remobiliser les parlements membres qui se sont éloignés de l'organisation, de renforcer sa situation financière à travers le paiement régulier des cotisations, de diversifier ses activités et d'améliorer son rayonnement international grâce à une stratégie de communication renforcée.

Le nouveau secrétaire général prendra officiellement fonction en janvier 2027. ATOP/SED/JK

---------- ----------

LE PRESIDENT EN EXERCICE DE L'UPA PRESENTE SON RAPPORT D'ACTIVITES

Lomé, 16 nov. (ATOP) – Le président en exercice du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) et président du Sénat de la République démocratique du Congo (RDC), Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a présenté, le samedi 14 novembre à Lomé, son rapport d'activités couvrant son mandat à la tête dudit comité. C'était au cours de la 86e session du comité exécutif.



Le président sortant Lukonde Kyenge

Dans son rapport, le président a fait le point des actions menées depuis la 47e conférence de l'UPA, tenue à Kinshasa en novembre 2025. Il a notamment évoqué les initiatives diplomatiques engagées pour élargir et réactiver la participation des parlements membres, particulièrement en Afrique australe.

En marge des assemblées de l'Union interparlementaire (UIP), des concertations bilatérales ont été menées avec l'Afrique du Sud, la Namibie, l'Angola et la Zambie. Ces démarches ont permis d'obtenir, à l'issue d'une mission à Lusaka le 29 octobre dernier, l'accord de principe des autorités parlementaires zambiennes pour le retour de leur institution au sein de l'UPA. Le Gabon a également été approché en vue de renforcer la participation des parlements nationaux sortant de périodes de transition.

Abordant les questions financières, M. Sama Lukonde a invité les Etats membres à honorer régulièrement leurs cotisations et à apurer leurs arriérés. Il a salué le parlement marocain pour le règlement intégral de ses arriérés, d'un montant de plus de 370 000 euros.

Sur le plan institutionnel, M. Sama a plaidé pour la finalisation de la révision des textes statutaires afin de permettre la création d'un caucus des jeunes, à l'image de celui des femmes. Il a également insisté sur le renforcement de la visibilité et de la communication de l'organisation. Le président a, par ailleurs, félicité le nouveau secrétaire général de l'UPA, Bahouaba Norbert Tankoano, ainsi que le président de l'Assemblée nationale du Tchad, élu à la tête du groupe africain de l'UIP.

Le président du Sénat congolais a exprimé sa gratitude aux autorités togolaises pour leur solidarité et leur engagement ayant permis la tenue des présentes assises à Lomé, ainsi que le bon déroulement des célébrations du 50e anniversaire de l'UPA. Il a remercié les délégations pour leur soutien à la RDC face à la crise sécuritaire et humanitaire dans l'Est du pays, avant de réaffirmer sa disponibilité à œuvrer au rayonnement de l'Union dans un esprit de fraternité et de solidarité.

Créée en 1976 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'UPA regroupe les parlements des Etats africains et œuvre au renforcement de la coopération interparlementaire, de la démocratie, de la paix et du développement sur le continent.

ATOP/SED/JK

POUR UNE MEILLEURE GESTION DES ASSURANCES EN AFRIQUE :

LA CIMA REVISITE SES TEXTES POUR FAIRE FACE AUX MUTATIONS

Lomé, 16 nov. (ATOP) – Les travaux du comité de relecture du traité de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA), se sont ouverts le lundi 16 novembre à Lomé.



Officiels et participants

Durant cinq jours, ce comité de neuf membres présidé par M. Traoré Issuf, procédera à la relecture des textes de cette institution inter-étatique, afin de les adapter aux nouvelles mutations. Ils vont, entres autres, explorer la possibilité d'institutionnaliser cette instance indépendante de recours au second degré ; échanger sur la redéfinition, la restructuration des pouvoirs de la commission régionale de contrôle des assurances. Cette mise à jour permettra de garantir une meilleure protection des assurés, renforcer la solvabilité des acteurs.

Cette relecture répond à trois exigences majeures à savoir : la modernisation de la gouvernance institutionnelle, l'approfondissement de l'intégration régionale, le renforcement de la protection des assurés et l'extension de la couverture d'assurance aux populations défavorisées.

Le ministre en charge des Assurances du Togo, Jean-Marie Tessi, a souligné que face aux nouvelles exigences émergeant de la part des acteurs du secteur, l'actualisation

du traité avec les principes de base de l'assurance devient incontournable. Il a fait savoir que les travaux devront contribuer à repenser la gouvernance de la Conférence, à aller vers une gouvernance plus équilibrée qui assure une meilleure répartition aux postes de responsabilité entre les grands.



Le ministre lors de son allocution



L'assistance

Le secrétaire général du CIMA, Thuisseu-Kouaghou Eric, a rappelé que le traité de la CIMA a permis de renforcer la surveillance financière et d'asseoir la crédibilité du marché de l'assurance. Toutefois, dit-il, après trois décennies l'environnement économique, technologique et financier des gouvernements à connus des mutations. « Face à l'émergence de nouveaux risques et à l'impératif d'accroitre le secteur des assurances en Afrique, les textes fondateurs nécessite une évolution pour devenir un levier de croissance efficace », a indiqué. M. Thuisseu-Kouaghou, qui invite tous les acteurs à faire de cette réforme non pas une simple mise à jour technique, mais un véritable axe refondateur au service de la résilience des Etats.

Le traité CIMA, acte fondateur de la communauté des assurances, a été signé le 10 juillet 1992 à Yaoundé au Cameroun. Il dote les Etats membres d'un cadre juridique harmonisé et d'une supervision unique.

La cérémonie d'ouverture de cette réunion a connu la présence du directeur général adjoint de la Compagnie commune de réassurance des États membres de la CIMA (CICA-Re) ainsi que des directeurs généraux de sociétés d'assurances, de réassurance et de courtage d'assurances. Le directeur général de l'Institut international des assurances du Cameroun et le président de l'association des médecins du Togo ont également assisté à l'événement.

ATOP/BA/AR/BV

LE CDP-UL DEVELOPPE L'EXPERTISE NATIONALE EN MATIERE DE GOUVERNANCE ELECTORALE

Lomé, 16 nov. (ATOP) – Une formation de facilitateurs selon la méthodologie Building resources in democracy gouvernance and elections (BRIDGE), un programme international sur la gouvernance, surtout électorale, a été organisée du 5 au 14 novembre lors d'un atelier à Lomé. A l'issue de cette formation, quarante-quatre certificats ont été décernés aux participants méritants.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet « Formation des formateurs BRIDGE : professionnalisation des acteurs électoraux au Togo » et mis en œuvre par le Centre de droit public de l'université de Lomé (CDP-UL). Elle a permis de renforcer les capacités des professionnels appelés à concevoir et animer des dispositifs de formation destinés aux adultes selon des approches pédagogiques reconnues au plan international.

Précisément, quatorze participants obtiennent la catégorie TtF (Treaning the facilitators) Complete ; trois facilitateurs expérimentés accèdent au grade de facilitateur d'atelier et trente auditeurs reçoivent le certificat universitaire d'administrateur d'élection.

La catégorie TtF Complete est la première étape reconnue du parcours de facilitation. Pour l'obtenir, il faut avoir satisfait aux critères d'évaluation d'atelier, présenté devant ses pairs et accepté recevoir des critiques. Cette promotion réunit des enseignants-chercheurs de l'université, des acteurs de la société civile, des représentants d'organisations non gouvernementales, des responsables politiques, des étudiants et des observateurs électoraux.



Des récipiendaires



Remise de certificat

Les trois facilitateurs qui accèdent au grade de ''Workshop Facilitator'', facilitateur d'atelier, accèdent à ce grade par la pratique, notamment trente heures au moins de facilitation supervisée en atelier modulaire, observées et documentées par un facilitateur plus expérimenté. Le parcours des auditeurs, étalé sur plusieurs mois, plus de cent heures d'enseignements, s'achève par un mini mémoire tiré au sort et relu par des enseignants-chercheurs de l'université.

Pour le facilitateur accréditeur BRIDGE, Col. Fiomagné Yaovi, représentant le directeur du CDP-UL, « nous avons partagé des doutes, des remises en question, des élans d'audace et surtout une passion commune pour l'exigence démocratique ». Il a précisé que la méthodologie BRIDGE, bâtie des ressources en démocratie, gouvernance et élections, n'est pas une simple transmission théorique de connaissances. Col. Fiomagné a fait comprendre que c'est une expérience humaine exigeante qui place l'apprenant au cœur du processus, valorise l'intelligence collective et repose sur des principes fondamentaux que sont l'inclusivité, la transparence, l'égalité des genres et le respect mutuel.

Le facilitateur accréditeur BRIDGE, Kafu-Ata Hounakey, a indiqué que la remise des certificats ne referme pas le dossier. Chaque participant repart avec un compte rendu d'évaluation individuel et un plan de développement. « Un accompagnement par mentorat et des occasions de pratique supervisée sont organisées sur les douze mois suivants, avec des points d'étape réguliers. Dans ce programme, la progression se mesure en heures d'animation réellement accomplies », a expliqué M. Kafu-Ata.

BRIDGE, « Bâtir des ressources en démocratie, gouvernance et élections », est un programme international de renforcement des capacités en matière de démocratie, de gouvernance et d'élections. Organisé en modules, il repose sur une pédagogie participative qui place l'apprenant au centre et sur un référentiel exigeant de progression des facilitateurs. ATOP/AR/SED

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

DES LABELS REMIS AUX ENTREPRISES ENGAGEES

Lomé, 16 nov. (ATOP) – La Fédération togolaise des associations des personnes handicapées (FETAPH), en collaboration avec ses partenaires a remis le vendredi 13 novembre à Lomé, des labels de reconnaissance aux entreprises de la région Maritime et du Grand Lomé, engagées dans l'inclusion socioprofessionnelle.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme Social structure fund (SSF), financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ) et Christian blind mission (CBM), et mis en œuvre par la FETAPH. L'initiative de labellisation des entreprises inclusives a permis d'identifier, évaluer et valoriser les entreprises qui s'engagent volontairement à intégrer l'inclusion dans leur fonctionnement, leur culture organisationnelle et leur politique de ressources humaines.



L'assistance suivant...



...le discours de M. Fantowou

La cérémonie de remise des labels a été un moment de reconnaissance publique des entreprises engagées, de plaidoyer auprès des acteurs économiques et institutionnels et de création d'émulation autour de l'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap. Il a été également question de promouvoir l'inclusion de ces personnes dans le secteur privé au Togo.

Des labels et certificats ont été officiellement remis aux entreprises lauréates, avec le contenu d'appui défini pour chacune. La démarche, les critères et les résultats du processus de la labellisation ont été présentés aux autorités, partenaires, entreprises et médias. Des témoignages ont été rendus par les personnes en situation de handicap et par les partenaires ou sociétés inclusives sur les expériences vécues au cours de ce processus. Une projection de mobilisation des institutions du secteur privé et des partenaires autour de l'extension du label à d'autres entreprises et régions a été faite.

Le représentant du ministre en charge de la Fonction publique, M. Fantowou Yawovi Bruno, a indiqué que le gouvernement s'investit pour que les entreprises sociales, celles à but lucratif ou à but non lucratif reconnaissent les compétences, valorisent les talents et fassent de l'inclusion des personnes handicapées une réalité. Il a énuméré les conventions des nations unies signées par le Togo comme étant « des avancées importantes pour les personnes handicapées qui sont nos frères, nos sœurs, nos membres de famille ».

« Ce label signifie que vous avez compris qu'une personne handicapée n'est pas une charge, mais une compétence et une différence à valoriser. Vous devenez ainsi des modèles pour d'autres entreprises », a dit le président du conseil d'administration de la FETAPH, Akakpo Noumado Gracien à l'endroit des entreprises bénéficiaires. Il a exhorté le gouvernement à faire de ce label, un critère dans l'octroi des marchés publics. M. Akakpo a demandé aux personnes handicapées, d'être à la hauteur, ponctuelles et exemplaires pour honorer la chance qui leur est donnée.

La cérémonie a connu la participation des représentants du ministère en charge de la Santé, des institutions de la République, des partenaires techniques et financiers, des entreprises, des communes et des associations des personnes en situation de handicap.

ATOP/KYA/BV

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DES PREFECTURES

ANEHO/FIHA 2026 :

LA VILLE IMMORTALISE GERVAIS KOFFI DJONDO, PIONNIER DE L'INTEGRATION AFRICAINE



Les officiels et les invités

Aného, 16 nov. (ATOP) – La ville tricentenaire d'Aného a rendu, le samedi 14 novembre à Aného, un hommage solennel à l'un de ses illustres fils, Gervais Koffi Gbondjidé Djondo, en marge des activités de la 5e édition du Festival international d'histoire d'Aného (FIHA).

Une reconnaissance à la hauteur du parcours d'un homme, cofondateur du groupe bancaire Ecobank et fondateur de la compagnie aérienne panafricaine ASKY, comme pionnier de l'intégration africaine, dont l'engagement entrepreneurial et la vision ont contribué au rayonnement du continent africain. Cet hommage s'est matérialisé par l'érection de plusieurs fresques murales dans différents lieux symboliques de la ville, ainsi que par la présentation d'un ouvrage consacré à son parcours et à son héritage. Les murs d'Aného portent désormais les marques de la mémoire et de la reconnaissance. Dans le quartier administratif, dans le quartier de Lolan et à l'hôtel appartenant à son fils, Léonnel Djondo, des fresques immortalisant le patriarche ont été réalisées. Au-delà de leur dimension artistique, ces œuvres constituent des témoignages visibles de la gratitude d'une ville envers l'un de ses fils dont le parcours a dépassé les frontières nationales.

L'hommage a également été marqué par la présentation d'un ouvrage intitulé « Gervais Koffi Gbondjidé Djondo, un visionnaire au service du développement humain et de l'intégration africaine », écrit par Me Daniel Didier Ekoué Dodji Dosseh-Adjanon. Cette publication retrace le parcours du patriarche et met en lumière les grandes lignes de sa pensée, ses réalisations ainsi que sa contribution à la construction d'une Afrique économiquement plus intégrée. L'ouvrage se veut ainsi un témoignage sur le parcours d'un homme dont l'action dépasse le cadre de la réussite individuelle. Il met en perspective une vision du développement dans laquelle les initiatives économiques doivent servir le progrès humain et favoriser le rapprochement des peuples africains.



Fresque au quartier Lolan



Le patriarche Djondo

En inscrivant cet hommage dans le programme de la 5e édition du FIHA, Aného donne une dimension particulière à la célébration de son histoire. La ville ne se contente pas de revisiter son passé : elle choisit également de mettre en lumière les personnalités

qui ont contribué à façonner son identité et dont les réalisations peuvent inspirer les générations futures.

À travers ces fresques et cet ouvrage, le nom de Gervais Koffi Gbondjidé Djondo rejoint ainsi la mémoire vivante d'Aného. Un hommage qui rappelle que les grandes figures d'une communauté ne se mesurent pas seulement à leurs réussites, mais aussi à l'empreinte qu'elles laissent dans la société et à la portée de leur engagement pour les générations à venir.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre Joseph Koamy Gomado, du président de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo), José Kwassi Symènouh, des responsables d'Ecobank et d'ASKY, ainsi que du maire de la commune Lacs 1, Me Alexis Aquereburu. ATOP/AAK/SED

---------- ----------

TRANSPORT ROUTIER :

LA GARE ROUTIERE DE YESSOUVITO INAUGUREE

Aného, 16 nov. (ATOP) – La gare routière de Yessouvito à Aného, entièrement réhabilitée et agrandie, a été inaugurée, le dimanche 15 novembre, lors d'une cérémonie solennelle.



Coupure du ruban symbolique



La nouvelle gare routière de Yessouvito

Ce projet de réhabilitation est porté par la mairie de la commune Lacs 1. Il bénéficie du soutien technique et financier de la commune d'El Mansouria au Royaume du Maroc. Le projet vise à doter la commune Lacs 1 d'un équipement mieux adapté aux besoins des transporteurs et usagers afin d'améliorer les conditions d'accueil et de circulation.

Cette infrastructure moderne est le fruit d'une réponse conjointe des deux collectivités au 4e appel à projet du Fonds d'appui à la coopération décentralisée internationale du ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc. Cette nouvelle gare routière comprend trois parties, notamment un bâtiment comportant les bureaux des syndicats, les hangars des tours et des voyageurs ainsi que des sanitaires. Un second bâtiment abrite les kiosques et des boutiques. Le dernier bâtiment est réservé au commissariat de police. Les travaux ont porté également sur la clôture et l'assainissement des lieux.

Ce projet va continuer avec le pavage de la cour. L'ambition est d'offrir aux transporteurs et aux voyageurs un cadre moderne, sécurisé et organisé pour les embarquements et débarquements.

Le secrétaire général du ministère en charge de l'administration territoriale, Esso Koudjoou, a salué l'excellence des relations de partenariat entre le Togo et le Royaume du Maroc qui a permis cette réalisation. « Cette infrastructure moderne est le symbole fort de ce que peut produire la coopération entre les collectivités territoriales lorsqu'elle est guidée par une vision commune de développement et de progrès », a-t-il indiqué. M. Esso a relevé l'importance de la gare routière dans l'économie locale et exhorté les usagers à assurer une utilisation responsable et un entretien rigoureux afin de préserver durablement cet acquis.

Le secrétaire général du ministère en charge des transports, D' Tindano Komlan, a affirmé que la réalisation de cette gare routière traduit l'ambition du gouvernement de développer des infrastructures modernes accessibles et adaptées aux besoins des populations tout en améliorant la qualité des services de mobilité.

Pour le maire de la commune Lacs 1, Me Aquéréburu Coffi Alexis, le financement de ce projet par la commune d'El Mansouria apporte la preuve que la coopération entre collectivités territoriales africaines peut dépasser le cadre des échanges institutionnels pour se muer en réalisation concrète, porteuse d'espoir, de progrès pour les populations. Il a promis un bon usage des ouvrages pour gagner la confiance des bienfaiteurs tout en exhortant les usagers à prendre soin des infrastructures, à respecter les règles d'hygiène et de sécurité pour en faire un véritable outil de développement économique local.

La 1re vice-présidente de la commune d'El Mansouria, Mme Nezha Afiri, et la chargée des affaires du Royaume du Maroc au Togo, Mme Mziouqa Khaoula, ont pris part à cette inauguration.

La cérémonie prit fin par la coupure du ruban symbolique, la visite des lieux et des échanges des cadeaux. ATOP/DK/AAK/MD

TCHAMBA/JIF 2026 :

LES POPULATIONS APPELEES A METTRE FIN AUX MARIAGES D'ENFANTS

Tchamba, 16 nov. (ATOP) – Les populations de la commune Tchamba 1 ont été sensibilisées, le samedi 14 novembre dans le canton de Larini, à « mettre fin aux mariages d'enfants et à investir dans les droits des filles ». C'était lors de la célébration, en différé, de l'édition 2026 de la Journée internationale de la fille (JIF).



Des participants



Les filles bénéficiaires et les autorités

La célébration est organisée par Plan International Togo, en collaboration avec l'association Enfants-Jeunes-Femmes et Développement (EJFD) et les communautés. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Renforcement de l'éducation inclusive de qualité, de l'engagement des jeunes et de la cohésion sociale dans la préfecture de Tchamba ».

La commémoration vise à promouvoir et à protéger les droits des filles, à travers la sensibilisation et la mobilisation des communautés contre le mariage des enfants. Il s'agit également d'encourager les investissements en faveur de leur éducation, de leur autonomisation et de leur plein épanouissement.

Les participants des cinq cantons de la commune ont été entretenus sur le thème par Kondo Sakibou, assistant aux projets à l'EJFD, et Tchakoli Aïdatou, agent de renforcement de capacités du canton d'Alibi 1. Les intervenants ont éclairé les filles, les garçons, les parents et les communautés sur les droits des filles et les conséquences néfastes du mariage des enfants. Ils ont renforcé la compréhension de leurs interlocuteurs sur les causes et les conséquences de ces mariages, notamment sur la santé, l'éducation et l'avenir des filles tout en appelant à promouvoir l'accès équitable de celles-ci à une éducation inclusive, de qualité et sans discrimination.

Les orateurs ont encouragé la participation active des filles aux décisions concernant leur avenir et convié à plus d'engagements communautaires concrets en faveur de leur protection, leur l'autonomisation et leur épanouissement. Les participants ont été appelés à soutenir le maintien de la fille à l'école et à bannir les mariages précoces et forcés. MM. Kondo et Tchakoli ont aussi rappelé aux filles leurs devoirs envers leurs parents.



Sketch des jeunes

L'évènement a été ponctué par des plaidoyers à travers des sketchs, et des poèmes présentés par les Organisations d'enfants et jeunes (OEJ). Il y a eu également un rappel de la politique de sauvegarde, un dialogue intergénérationnel avec les décideurs, ainsi que la lecture et la signature de la Déclaration des filles.

Le représentant du maire de la commune Tchamba 1, M. Ouro-Tagba Rafate a exhorté les filles à rêver grand, à poursuivre avec détermination leur rêve et à acquérir des compétences pour devenir les actrices majeures du développement de la commune. Il a réitéré la disponibilité de la mairie à soutenir toutes les actions visant à garantir aux enfants, et particulièrement aux filles, un environnement protecteur.

L'inspectrice de l'IEPP Tchamba Ouest, Mme Kpizia Nakamé, a déploré la persistance des mariages d'enfants, des violences sexuelles et des normes sociales discriminatoires. Elle a invité les parents à laisser les filles poursuivre leurs études jusqu'à l'université. Aux filles, elle leur a recommandé l'abstinence sexuelle et la recherche de l'excellence scolaire.

La célébration a connu la participation du régent du canton de Larini et de ses notables, ainsi que du facilitateur de projets cantonaux à l'EJFD, Hervé Natta. Elle a pris fin par la remise des dictionnaires (Robert) et des cahiers de notes à cinq élèves filles identifiées qui s'adonnent à la lecture.

La JIF est célébrée le 11 octobre de chaque année. Elle a été instituée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en décembre 2011, à travers la résolution 66/170.
ATOP/SA/MEK/SED

CENTRALE/LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE D'ARMES A FEU:

LES ACTEURS DE LA CHAINE PENALE INTEGREE RENFORCENT LEURS COMPETENCES A SOKODE

Sokodé, 16 nov. (ATOP) – Vingt-cinq acteurs de la chaîne pénale intégrée de la région Centrale ont renforcé leurs capacités en matière de lutte contre le trafic illicite d'armes à feu, les 11 et 12 novembre à Sokodé.

L'atelier est organisé par la Commission nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic des armes légères et de petit calibre (CNLPAL). Il s'inscrit dans le cadre du programme
régional intégré de lutte contre le trafic illicite d'armes à feu et de renforcement de la chaîne pénale dans les zones frontalières des
pays partenaires du programme « KAFO VI ». L'activité a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

La rencontre a permis d'accroître les capacités techniques et opérationnelles des acteurs concernés pour un bon contrôle, une meilleure détection, un traçage, les enquêtes et poursuites pénales des infractions liées aux trafics d'armes à feu y compris le traitement judiciaire des dossiers de terrorisme.

Les participants ont été outillés en techniques de contrôle, détection, traçage, enquêtes et poursuites pénales de ces infractions ainsi que sur les procédures opérationnelles établies. Les assises ont servi de cadre pour améliorer la coopération inter-agence aux frontières.



Les participants

Le secrétaire général du gouvernorat, Dr Tohouleba Pia-Abalo a fait savoir que le trafic illicite d'armes à feu constitue une menace transfrontalière majeure à laquelle sont confrontés plusieurs pays de la sous-région dont le Togo. Il a précisé que ce trafic alimente la criminalité organisée, déstabilise les économies et fragilise la sécurité des populations particulièrement dans les zones frontalières. Dr Tohouléba a fait comprendre aux acteurs que la réussite du programme susmentionné reposera sur leur engagement actif et proactif ainsi que sur leur capacité à bâtir une forteresse collective et durable contre la prolifération illicite des armes aux postes frontaliers.

Le coordonnateur du programme KAFO VI, Paka Mazah a relevé l'intérêt de ce programme qui s'inscrit dans une approche visant à endiguer le trafic d'armes et à renforcer la sécurité dans des zones particulièrement vulnérable du pays. Il a souligné qu'avec les acquis, les agents seront capables, entre autres, de bien mener les fouilles aux frontières, de bien mener les enquêtes et les poursuites pénales jusqu'au jugement des trafiquants devant les tribunaux.

L'atelier a regroupé les représentants des douanes, des forces armées, des officiers de police judiciaire, des magistrats, des agents des eaux et forêts et ceux de l'administration pénitentiaire.

Après Lokossa au Bénin, Kpalimé, Tohoun, et Atakpamé, Sokodé constitue la quatrième étape de cet atelier pour le compte du Togo. ATOP/TAA/MEK/SED

---------- ---------

TCHAOUDJO/FESTIVAL « ALIMENTERRE » 2026 :

LA REGION GRAND EST APPELLE A CONSOMMER LES PRODUITS AGROECOLOGIQUES

Sokodé, 16 nov. (ATOP) – Les acteurs locaux de Tchaoudjo ont été conviés, le vendredi 13 novembre à Sokodé, à une soirée de projection de films promouvant l'agriculture durable et la consommation des produits agricoles sains.



Les panélistes



Assistance

La projection a été organisée par la Région Grand Est, en France, à travers son opérateur Gescod au Togo, dans le cadre du Festival « Alimenterre » 2026 dans la Région Centrale. Placée sous le thème « Ensemble, pour une alimentation durable ! », la soirée

cinéma a reçu l'appui de la Région Grand Est, du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. L'activité a permis de partager avec le public les bonnes pratiques agricoles, de mettre en lumière le travail des femmes agricultrices et de sensibiliser les autorités et partenaires sur la valeur ajoutée d'une femme agricultrice.

Le 1er film intitulé « Femmes des Terres », met en exergue le courage et la persévérance des femmes agricultrices qui travaillent, durement, pour pouvoir subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles. Le 2è film, un mini-documentaire réalisé avec l'appui de la Région Grand Est, valorise les actions que celle-ci mène sur le terrain à travers Gescod. Il montre à quel point l'appui de la Région Grand Est a été important pour les femmes agricultrices dans leur épanouissement. Le 3è film est titré « Agro-élevage peuhl, une pratique au rythme de la nature ». C'est un mini-documentaire mettant en avant les solutions que des transhumants du Bénin ont pu développer pour faire face, efficacement et durablement, aux problèmes de la transhumance. En produisant leur propre fourrage, ils ont réussi à résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs.



Projection de film

Les projections ont été suivies de débats entre des personnes ressources et le public. Les discussions ont fait émerger des pistes de solutions pour une agriculture togolaise plus saine, durable et au service de la vie.

Des produits agricoles sains pour une bonne santé

Le responsable de Gescod-Togo, Ouronilé Adam Daouda a expliqué que les dangers de l'utilisation des pesticides ont amené la Région Grand Est à initier cette projection de films pour sensibiliser les producteurs à adopter l'agroécologie et les consommateurs à en privilégier les produits pour leur santé.

Le représentant de la direction régionale en charge de l'Agriculture, Fousseni Hasmiyou a exposé les efforts des autorités pour assurer l'équilibre entre l'agriculture intensive et l'agroécologie. Il a souligné la nécessité actuelle de concilier la souveraineté alimentaire et la santé des populations.

L'adjointe au maire de la commune Tchaoudjo 3, Mme Ouro-Koura Aïssatou, la présidente de l'association Ingénierie-action et genre pour une résilience économique et écologique durables (INGREED), Mme Afeto Afua Victoire et la responsable de la coopérative « Espoir » de Sada, Mme Matchambou Afouloum ont encouragé les ménages à avoir un jardin potager et à pratiquer le petit élevage dont les fumiers serviront à fertiliser leur parcelle de production végétale. Elles ont appelé l'Etat à accompagner les agricultrices dans l'adoption de l'agroécologie et plaidé pour plus d'accès des femmes à la terre et plus d'appui pour l'acquisition des matériels de production.

Le 1er adjoint au maire de la commune Tchaoudjo 1, Yérima Agregna et le responsable du Centre de ressources en agroécologie « EKOFODA », Alikizan Marius ont convié les consommateurs à opérer le bon choix alimentaire et à encourager les producteurs agroécologiques en achetant leurs produits.

La présidente de l'Union des coopératives de femmes du canton de Yokélé (UCOFECY), Mme Avosse Akofa Clémentine a plaidé auprès de la Région Grand Est pour un partenariat entre la coopérative Espoir de Sada, (Tchaoudjo), l'association INGREED et l'UCOFECY de Kloto pour des partages d'expériences en vue de motiver plus de femmes à se lancer dans l'agroécologie.

La soirée a regroupé des élus, des responsables des services déconcentrés, des ONG, des coopératives agricoles, des organisations paysannes et des organisations de la

société civile. Elle s'est déroulée, dans une ambiance conviviale, marquée par la dégustation des produits locaux. ATOP/JAE/MEK

---------- ----------

LES COOPEC GAIETE ET CENTRALE OPERENT LEUR MUTATION EN COOP-CA

Sokodé, 16 nov. (ATOP) – Les Coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) Gaieté et Centrale ont modifié leur forme juridique pour devenir des Sociétés coopératives avec Conseil d'administration (COOP- CA). C'était lors de leur Assemblée générale extraordinaire (AGE) tenue le vendredi 14 novembre à Sokodé.



Officiels et participants



M. Ouro-Gnao et Mme Bonnah (1er et 2è de la droite)

La transformation institutionnelle est motivée par la nécessité de se conformer à la loi du 24 mars 2026 portant réglementation de la microfinance au Togo. Celle-ci impose de nouvelles exigences en matière de statuts juridiques, de capitalisation, de gouvernance et de contrôle interne.

Les participants ont adopté les décisions de transformation des deux COOPEC en COOP CA. Ils ont validé les nouveaux statuts, les règlements intérieurs uniformes ainsi que la nouvelle convention de leur affiliation à la Faîtière des unités coopératives d'épargne et de crédit (FUCEC-Togo). Le nouveau règlement financier de leur faîtière a été approuvé.

Les coopérateurs ont reconduit M. Ouro-Gnao Lo'Bo à la tête des bureaux des Conseils d'Administration (CA), composés, chacun, de 7 membres pour un mandat de trois ans renouvelables une fois. Les vice-présidents sont Mmes Bonnah Makilawe et Hayigbedji Piyahalo pour les COOP-CA Gaieté et Centrale.

Le président réélu a fait savoir que la nouvelle forme juridique fait évoluer l'ancien modèle de direction à trois organes (CA, Comité de crédit, Comité de surveillance) vers un modèle unifié avec un CA resserré de 7 membres. M. Ouro-Gnao a promis de travailler, avec son bureau, pour parachever le reste des formalités de mutation. Il s'est engagé à œuvrer, davantage, pour relever les défis et à améliorer les services offerts aux populations afin de combler leurs attentes tout en garantissant la pérennité des Coopec.

Le directeur Finances et patrimoine de la FUCEC-Togo, Kokou-Ngonou Kossi a souligné que l'adoption de ces nouveaux textes statutaires permettra d'assainir le pilotage institutionnel, de clarifier les responsabilités des dirigeants et de consolider les mécanismes de contrôle pour garantir une gestion plus rigoureuse et pérenne. Il a ajouté que le nouveau cadre réglementaire favorisera également une meilleure protection de la clientèle, la fiabilisation des systèmes d'information, une meilleure digitalisation des services et le renforcement de la résilience des institutions face aux défis économiques.

Le préfet de Tchaoudjo, Tchimbiandja Yendoukoa Douti a salué la pertinence de ces réformes qui, espère-t-il, contribueront à rapprocher les coopératives de leurs membres. Il a appelé les dirigeants à une gestion saine et transparente, les personnels à un service professionnel et respectueux des membres et les coopérateurs et coopératrices au respect de leurs engagements. ATOP/TAA/MEK/SED

LA COOPEC BLITTA VALIDE SA TRANSFORMATION EN SCOOPS CA



Des participants

Blitta-Gare, 16 nov. (ATOP) – La Coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC) Blitta a tenu son Assemblée générale extraordinaire (AGE), le jeudi 12 novembre à Blitta-Gare, pour valider sa transformation en Société coopérative avec Conseil d'administration (SCOOP CA).

La transformation institutionnelle de la Coopérative découle de la loi du 24 mars 2026 portant règlementation de la microfinance en République togolaise. Avec cette mutation, cette institution de microfinance se conforme aux dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives.

Les participants ont adopté la décision de transformation de la COOPEC Blitta en SCOOP CA. Ils ont validé les nouveaux statuts et le règlement intérieur uniforme de la Coopec Blitta ainsi que la nouvelle convention de son affiliation à la Faîtière des unités coopératives d'épargne et de crédit (FUCEC-Togo). Le nouveau règlement financier de leur faîtière a été approuvé.

Les coopérateurs ont reconduit M. N'Tayaké Padabozi à la tête du bureau du Conseil d'administration (CA) de 7 membres pour un mandat de trois ans renouvelables une fois.

Le président réélu a réitéré l'engagement de son bureau à travailler pour offrir aux populations des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité de la Coopec.

Le directeur de la Coopec Blitta, Assi Patatam a fait savoir que la transformation institutionnelle marque une évolution dans l'organisation des organes dirigeants. « L'ancien dispositif reposait sur trois organes notamment, le CA, le comité de crédit et le comité de surveillance. Le nouveau modèle prévoit un CA de sept membres », a-t-il expliqué.

Le représentant du directeur de la FUCEC-Togo, Lawson Laté Ségnon a souligné que l'adoption de nouveaux textes statutaires permettra de renforcer la transparence, d'améliorer l'efficacité du pilotage institutionnel et de consolider les mécanismes de contrôle indispensables à une gestion saine et pérenne.

Le secrétaire général de la préfecture de Blitta, Katanga Esso-Houna a dit espérer que cette réforme comblera les attentes des membres et leur permettra de poser les nouveaux jalons indispensables pour la survie et le rayonnement de la Coopérative.

ATOP/SF/MEK/BA

TONE:

LES COOPEC LANDO ET BOAM ADOPTENT LEUR TRANSFORMATION EN SOCIETES COOPERATIVES

Dapaong, 16 nov. (ATOP) – Les Coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) Lando et Boam ont adopté leur transformation en Sociétés coopératives avec conseil d'administration (SCOOP-CA), au cours de leurs assemblées générales extraordinaires tenues le samedi 14 novembre à Dapaong.

Cette mutation institutionnelle vise à mettre les deux structures en conformité avec la loi du 24 mars 2026, portant réglementation de la microfinance au Togo et l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives. Cette transformation

marque une nouvelle étape dans le fonctionnement des deux institutions de microfinance et le renforcement du financement de proximité dans la préfecture de Tône.



Le préfet de Tône (au micro) ouvrant les travaux



Des convives et participants

Les deux assemblées ont adopté les nouveaux statuts, règlements intérieurs, conventions d'affiliation à la Faîtière des unités coopératives d'épargne et de crédit du Togo (FUCEC-Togo) et règlements financiers du réseau. Elles ont également constaté la souscription et la libération des capitaux sociaux, avant de mettre en place leurs nouveaux conseils d'administration.

Les coopérateurs ont porté MM. Walbiga Lali-Dagou et Lengue Naguémam respectivement à la tête des SCOOP Lando et Boam. Ils président des Conseils d'administration composé chacun de sept membres. Les deux assemblées ont accordé quitus et décharge aux membres des organes dirigeants sortants pour leur gestion. Elles ont également mandaté les nouveaux conseils d'administration pour accomplir les formalités légales d'immatriculation et de publicité au Registre des sociétés coopératives.

Le préfet de Tône, Ouro-Gouroungou Horoumila, a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics en faveur de l'inclusion financière des populations, notamment les femmes, les jeunes, les artisans et les petits entrepreneurs. Il a également mis en garde contre les pratiques d'arnaques financières.



Les autorités locales et responsables des coopératives

Dans son intervention, le directeur général de la FUCEC-Togo, Kodjo Kéglo, a salué la mobilisation des coopérateurs et souligné que cette réforme constitue une avancée vers la modernisation, la professionnalisation et la sécurisation de l'épargne.

Les nouveaux présidents des Conseils d'administration ont exprimé leur gratitude aux membres pour la confiance placée en eux. Ils ont promis faire de leur mieux pour l'évolution de leurs structures.

Les travaux se sont déroulés en présence des représentants d'autres coopératives de la région. ATOP/JK/SED

OGOU/COOPEC NOVISSI :

M. KOKOU AKAKPO ELU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Atakpamé, 16 nov. (ATOP) – M. Kokou Akakpo a été élu président du Conseil d'administration (CA) de la société coopérative NOVISSI à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire le dimanche 15 novembre à Atakpamé.

Cette assemblée a été organisée pour se conformer aux exigences de la loi du 24 mars 2026 portant réglementation de la microfinance en République togolaise. Les travaux

ont essentiellement porté sur les présentations, entre autres de la souscription et de la libération intégrale du capital social établi à 311.544.000 FCFA, l'examen et l'adoption de la décision de transformation de la COOPEC NOVISSI en société coopérative avec conseil d'administration (COOP-CA), ainsi que l'examen et l'adoption des nouveaux statuts de l'institution. Les coopérateurs ont aussi passé à l'élection du président et du vice-président du conseil d'administration ainsi qu'à l'approbation des différentes résolutions. À l'issue des travaux, M. Akakpo Kokou a été élu président du CA. Il dirige un nouveau bureau exécutif de sept membres dont deux femmes.



Des membres du bureau du CA



Des coopérateurs et coopératrices à l'AGE

Le nouveau président élu, a exprimé sa gratitude aux coopérateurs pour la confiance placée en lui. Il a insisté sur l'impératif de conjuguer rigueur, transparence et esprit coopératif afin que les résolutions adoptées servent au mieux les intérêts de l'ensemble des coopérateurs. M. Akakpo a appelé à la mobilisation générale pour relever les défis futurs dans un climat de sérénité et de fraternité.

Le directeur des finances et du patrimoine de la FUCEC TOGO, Kossi Kokou Ngonou a salué la mobilisation des participants et a insisté sur l'importance de cette assemblée qui marque une étape déterminante dans l'évolution institutionnelle du réseau. Il a réitéré l'accompagnement technique, la solidarité institutionnelle et l'encadrement du réseau FUCEC TOGO pour garantir la stabilité et le développement harmonieux de la coopérative.

La représentante du préfet de l'Ogou, Mme Sena Akuessi, a souligné que les institutions de microfinance jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Elle a rassuré de la disponibilité des autorités de la préfecture à soutenir les initiatives de développement de la coopérative. ATOP/KKT/MD/BV

YOTO/GESTION DES CATASTROPHES :

DES ACTEURS DE LA REGION MARITIME EN ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES A TABLIGBO

Tabligbo, 16 nov. (ATOP) – Des acteurs communaux et préfectoraux ainsi que des points focaux de réduction des risques de catastrophe, ont pris part à un atelier annuel de partage d'expériences sur les outils de gestion des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique, le vendredi13 novembre à Tabligbo.

Cette rencontre est organisée par la Croix rouge togolaise (CRT), avec l'appui de la Croix rouge allemande et le financement du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ). Elle s'inscrit dans le cadre de la troisième phase du projet de « renforcement institutionnel des capacités dans le domaine de la préparation aux catastrophes et de l'adaptation au changement climatique au Togo » (RIIC-ACC). Entré dans sa troisième phase (2025-2027), le projet entend consolider les acquis des interventions précédentes et renforcer durablement l'engagement des acteurs locaux dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes.

L'atelier vise à faire le bilan des progrès réalisés par les collectivités territoriales depuis la précédente rencontre, à partager les expériences et les bonnes pratiques développées sur le terrain, et à identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique. Il contribuera à terme, à une meilleure capitalisation des expériences et au renforcement de la résilience des communautés face aux catastrophes et aux effets du changement climatique.

Au cours des travaux, les participants ont présenté les initiatives réalisées dans leurs différentes localités. Ils ont analysé les résultats obtenus et échangé sur les approches ayant favorisé leur réussite. Des travaux de groupe et des discussions en plénière ont également permis de dégager des solutions adaptées et des pratiques susceptibles d'être reproduites dans d'autres collectivités.



Les participants

Le secrétaire général du gouvernorat de la Maritime, Dotse Médjina a rappelé que la protection des populations constitue l'un des axes prioritaires de la feuille de route gouvernementale 2026-2031. Face aux effets des changements climatiques, il a souligné la nécessité de préparer les communautés à mieux prévenir les risques et à s'adapter. M. Dotse a invité les participants à partager leurs expériences et les bonnes pratiques pour renforcer la résilience des populations.

La coordonnatrice nationale du projet RIC-ACC, Gozan Adjovi Emefa et le chargé régional Maritime, Ladjekpo Koffi ont souligné que la troisième phase du projet vise à consolider les acquis et à renforcer les compétences. Ils se sont réjouis des résultats obtenus sur le terrain au regard des témoignages faisant état de changements positifs dans les différentes localités bénéficiaires. Ils ont invité chacun à mettre en pratique, dans sa localité, les expériences acquises.

Le président régional de la Croix rouge Maritime, Gassor Komla et celui préfectoral de Yoto, Sina Kokou ont pris part à cette rencontre qui a regroupé également des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat ainsi que d'autres acteurs communautaires et institutionnels des préfectures des Lacs, du Bas-Mono et de Yoto.

ATOP/SAK/BA

---

6 E EDITION DU CONCOURS NATIONAL « MA THESE EN 180 SECONDES » :
MLLE DOUTI FEKANDINE SACREE CHAMPIONNE A LA FINALE

Kara, 16 nov. (ATOP) – Mlle Douti Fekandine Victoire, doctorante en microbiologie et immunologie, a remporté le premier prix de la finale nationale de la sixième édition du concours « Ma thèse en 180 secondes » (MT180), le vendredi 13 novembre à l'université de Kara.

Initiée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), cette compétition a mis en lice 14 doctorants autour de la vulgarisation scientifique et de la valorisation des résultats de recherche. La finale s'est déroulée sous le haut patronage du ministre délégué chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'initiative vise à amener les jeunes chercheurs à présenter leur sujet de thèse en trois minutes, à l'aide d'une seule diapositive, dans un langage simple, clair et accessible à un public non spécialiste.

Sur les 14 candidats ayant participé à la finale de ce concours national, un a été disqualifié pour non-respect du temps réglementaire, tandis que les 13 autres ont été

évalués suivant trois principaux critères. Il s'agit de l'éloquence, notamment la qualité de l'expression verbale et non verbale, de la capacité à traduire des notions scientifiques et techniques en un langage accessible, ainsi que de la pertinence et de l'impact du sujet sur la vie des populations.

Le président du jury, le professeur titulaire Kantchoa Laré, directeur de l'École doctorale Sciences humaines et sociales, lettres et langues appliquées (SHSLLA), a relevé la pertinence de plusieurs sujets présentés, tout en soulignant que la qualité de la présentation a constitué un élément déterminant dans le classement final.



La championne et les membres du jury

La première place est revenue à Mlle Douti Fekandine Victoire qui s'est distinguée par son aisance oratoire avec un son naturel, et sa capacité à rendre son sujet compréhensible. Sa recherche a porté sur l'activité antihelminthique de deux plantes utilisées dans la pharmacopée traditionnelle. Son travail vise particulièrement à isoler les molécules actives contenues dans ces végétaux, dans la perspective de contribuer au développement de nouveaux médicaments face aux résistances croissantes des parasites aux traitements disponibles.

Au total, quatre prix dont la valeur varie de 200.000 à 500.000 FCFA, ont été décernés aux meilleurs. Trois distinctions ont été attribuées par le jury aux candidats classés premier, deuxième et troisième et le quatrième prix, celui du public, décerné sur la base des votes en ligne, sacrant ainsi Mlle Douti Fékandine, championne de cette 6ème édition avec un chèque de 500.000 FCFA

La lauréate a expliqué que son choix de recherche est motivé par des préoccupations de santé publique et la nécessité de proposer des solutions accessibles aux populations vivant dans les zones où les infections parasitaires sont endémiques. Mlle Douti a également insisté sur l'importance d'encadrer l'utilisation des plantes médicinales, en déterminant les bonnes doses afin d'éviter d'éventuels effets toxiques.



Les quatre candidats primés



Les membres du jury et le public présent

Pour le représentant pays de l'AUF-Togo, M. Amelina Arnaud, ce concours constitue une opportunité pour les doctorants de faire connaître leurs travaux au-delà du cercle universitaire et de démontrer leur utilité pour la société. « De nombreux résultats de recherche restent méconnus alors qu'ils pourraient servir à d'autres acteurs et contribuer à résoudre des problèmes concrets », a-t-il relevé. Pour lui, l'initiative permet aux jeunes chercheurs de susciter l'intérêt de potentiels partenaires et bailleurs de fonds en vue d'obtenir des soutiens pour la valorisation de leurs travaux, précisant que tous les doctorants sont éligibles, même si une avancée suffisante dans les recherches est nécessaire pour disposer de résultats pouvant être présentés et compris par le grand

public. M. Amelina a fait savoir que cette sixième édition marque une innovation dans l'organisation du concours avec la délocalisation de la finale nationale pour la première fois à Kara. ATOP/AE/TAL/SED

---------- ----------

COOPEC KARA ET PROSPERITE :

LA TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE PRESENTEE AUX COOPERATEURS

Kara, 16 nov. (ATOP) - La Coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC) Kara et la COOPEC Prospérité, issues de la fusion des COOPEC Kara, Kandé, Niamtougou et Ariziki de Bafilo, ont tenu leur Assemblée générale extraordinaire, le samedi 14 novembre à Kara, pour renseigner les coopérateurs sur les nouvelles dispositions institutionnelles.



Les officiels lors du lancement des travaux



Des coopérateurs présents

La rencontre s'inscrit dans le contexte des nouvelles réformes de l'État en matière de microfinance notamment, la loi du 24 mars 2026 portant réglementation de la microfinance au Togo. Les travaux ont permis aux membres d'adopter les nouveaux textes conformément à la nouvelle loi, et les résolutions qui en découlent afin de permettre aux deux structures de poursuivre leurs activités dans le respect du cadre légal en vigueur, de consolider leurs acquis pour mieux servir la population et de travailler selon les normes en vigueur.

Ces travaux ont porté sur le constat et l'adoption de la décision de transformation de la COOPEC Kara en société coopérative avec conseil d'administration (COOPEC-CA) ; l'examen et l'adoption des nouveaux statuts, du nouveau règlement intérieur uniforme de la COOPEC, de la nouvelle convention du réseau avec la FUCEC-Togo et du règlement financier du réseau FUCEC-Togo. L'élection des membres du conseil d'administration de la COOP-CA, du président et du vice-président du CA, étaient aussi partie intégrante des activités de cette AGE.

Animée par le directeur de la COOPEC Kara, Lamboni Patrice, les présentations, questions-réponses et débats avec les experts, ont permis aux coopérateurs de mieux comprendre les nouveaux enjeux et les avantages qu'offre cette transformation institutionnelle. Les nouvelles réglementations seront consignées dans un document servant de guide aux différents coopérateurs.

À l'issue des travaux, Padayodi Essoham Abalo, président sortant, a été reconduit comme président du conseil d'administration (COOP-CA) à la tête de la COOPEC Kara et de la COOPEC Prospérité, pour un nouveau mandat de trois ans, renouvelable une fois. Il préside un bureau de sept (7) membres dont cinq hommes pour conduire la destinée des deux structures financières.

Le représentant du gouverneur de la région de la Kara, M. Akey Vignon, a salué l'engagement de la COOPEC à se conformer à la législation et à la réglementation financière. Il a souligné que la présence de l'État à cette rencontre traduit sa proximité avec les structures financières proches de la base. M. Akey a réaffirmé la disponibilité des services de l'État à accompagner les initiatives de la COOPEC dans le respect du cadre

légal et réglementaire, afin de soutenir les projets structurants qui dynamisent la vie locale et renforcent la cohésion sociale.

Le directeur de la COOPEC Kara, Lamboni Patrice s'est dit satisfait de la forte mobilisation des coopérateurs. « Nous saluons la forte mobilisation des coopérateurs, qui ont compris qu'il fallait être là pour suivre de bout en bout ce que la nouvelle loi nous propose en termes d'innovation », a-t-il souligné.



Nouveau bureau du COOP-CA des Copec Kara et Prosperité

Le président reconduit, Padayodi Essoham Abalo, à la tête de la COOP-CA, a réitéré son engagement à travailler avec la collaboration de tous pour les réformes et la conformité aux nouvelles lois en vigueur, tout en saluant les autorités pour leur reconnaissance de l'importance des actions des COOPEC au sein des communautés. « Dans un premier temps, nous préparerons les documents nécessaires pour que l'État reconnaisse les deux structures comme des institutions de microfinance conformes à la nouvelle loi. Ensuite, nous sensibiliserons les coopérateurs et coopératrices à se conformer à cette loi, car tout ce que nous devons faire doit être conforme à la loi du pays, pour le bien des coopérateurs », a-t-il laissé entendre.

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants du préfet de la Kozah, du maire Kozah 1, du directeur général de la FUCEC-Togo et d'autres chefs de services.
ATOP/AK/TA/SED

---------- ----------

LA 5E EDITION DES TENANCIERS DE BARS ET RESTAURANTS CELEBREE A KARA

Kara, 16 nov. (ATOP) – Les membres du Syndicat des tenanciers de bars et restaurants (SYNATERTO), section de la région de la Kara, ont célébré leur 5è édition, le samedi 14 novembre à Kara.


Remise symbolique



Les participants et les officiels

Placée sous le thème : « Comment gérer les bars et restaurants », les festivités de cette 5ème édition, ont réuni plusieurs tenanciers de bars et restaurants des sept préfectures de la région en présence de diverses autres personnalités locales, dont le directeur régional de la culture et des arts de la Kara, Maana Kodéma.

La célébration a permis aux organisateurs d'entretenir les participants sur le bon accueil et le maintien de la clientèle, ainsi que la meilleure gestion des bars et restaurants pour mieux faire les recettes.

Plusieurs activités ont meublé cette 5ème édition démarrée depuis le début de semaine. Il s'agit, entre autres, d'une formation à plus d'une centaine de tenanciers de

bars sur les 5000 recensés dans la Kara, d'un match de football ayant opposé les tenanciers de bars et les gestionnaires de dépôts de bière de la Kozah. Il y avait également une demande de messe en mémoire des disparus, une tournée à la brasserie BB Kara pour s'imprégner des réalités et une opération ville propre dans plusieurs bars de la place. L'apothéose des manifestations a permis de récompenser plusieurs tenanciers de bars et restaurants de la région.

Mme Balouki Taoude, présidente de la SYNATERTO-Kara a souligné l'enjeu que représente le métier de tenancier de bar. Pour elle, « Tenir un bar ou un restaurant dans la Kara aujourd'hui, ce n'est plus seulement ouvrir les portes et servir des clients ». Selon elle, cette activité est devenue plus qu'une entreprise qu'il faut diriger avec une vision pragmatique, une méthode cohérente et une rigueur absolue afin de pouvoir faire face à la concurrence. Mme la présidente a remercié les autorités déconcentrées pour leur implication personnelle dans la prise en charge des revendications d'obtention de ristournes. ATOP/LER/TAL/SED

DOUFELGOU/PREVENTION DES MALADIES A POTENTIEL EPIDEMIQUE :

LES LEADERS COMMUNAUTAIRES MOBILISES

Niamtougou, 16 nov. (ATOP) – Les membres du Comité local d'organisation (CLO), les chefs traditionnels et les responsables des formations sanitaires de Doufelgou ont été sensibilisés sur les signes d'alerte et les mesures de prévention des Maladies à potentiel épidémique (MPE), le vendredi 13 novembre à Niamtougou.



L'assistance



Dr Alassani lors de sa présentation

La rencontre est initiée par le ministère en charge de la Santé. Elle vise à renforcer les connaissances de ces différents acteurs sur les moyens de prévention et de lutte contre ces maladies, notamment la méningite, la rougeole, le choléra, la fièvre lassa et la maladie à virus Ebola, susceptibles de provoquer de graves flambées épidémiques au sein des communautés, particulièrement en saison sèche.

Les échanges ont permis aux participants de mieux connaître les principaux signes cliniques de ces maladies, notamment la fièvre brutale, la fatigue intense, les maux de tête, la raideur de la nuque dans le cas de la méningite, ainsi que les troubles digestifs. Les manifestations hémorragiques telles que les saignements du nez et des oreilles, le sang dans les selles ou les vomissements, ont également été évoquées, de même que les différents modes de transmission.

Les participants ont, par ailleurs, été entretenus sur les mesures de prévention individuelles et collectives. Il s'agit notamment du lavage régulier des mains à l'eau et au savon, du port du masque, de l'adoption des gestes barrières, de la vaccination lorsque celle-ci est indiquée, de l'assainissement des lieux publics et de la sensibilisation permanente des populations. La reconnaissance rapide des symptômes et le signalement précoce des cas suspects, ainsi que le renforcement de la surveillance aux frontières à l'approche des fêtes de fin d'année, ont également été soulignés.

Le préfet de Doufelgou, Col. Aziaba Ayi Sessi, a indiqué que cette rencontre constitue un cadre approprié pour renforcer la surveillance communautaire, favoriser la détection précoce des cas suspects et préciser le rôle de chaque acteur dans la riposte. Il a insisté sur la nécessité de promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène individuelle et collective afin de préserver la santé des populations.

Le préfet a exhorté les enseignants et les parents à inculquer aux enfants les bonnes habitudes d'hygiène, notamment le lavage des mains au savon, l'utilisation des latrines et la consommation d'eau potable. Aux agents de santé communautaire, Col. Aziaba a recommandé une vigilance accrue et le signalement sans délai de tout cas suspect, sans stigmatisation des malades. Il a appelé les populations à faire confiance aux services de santé, à respecter les recommandations vaccinales et à éviter l'automédication ainsi que la propagation de fausses informations sur les réseaux sociaux.

Pour sa part, le directeur préfectoral de la Santé de Doufelgou, Dr Alassani Nourou, a rappelé que la prévention demeure la meilleure arme contre les maladies à potentiel épidémique. Il a souligné que la détection précoce et le signalement rapide des cas, conjugués à la lutte contre les rumeurs et la stigmatisation, sont essentiels pour contenir les risques de propagation et éviter la panique au sein des communautés. Dr Alassani a exhorté des agents de santé à redoubler de vigilance, à respecter rigoureusement les mesures de protection ainsi que les protocoles de prise en charge, à renforcer la surveillance dans les formations sanitaires, les établissements scolaires, les marchés et aux frontières.

ATOP/SG/TAL/BA

BLITTA :

LES COMMUNES DU TOGO A L'ECOLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Blitta-Gare, 16 nov. (ATOP) – L'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) sensibilise, du 12 au 19 novembre à Blitta-gare, les maires et secrétaires généraux des 117 communes du Togo sur les Systèmes d'aide à la décision (SAD) et à l'utilisation de l'Intelligence artificielle (IA).



Les officiels et participants

L'atelier est subdivisé en quatre sessions d'une journée chacune. Il s'inscrit dans le cadre du projet de « Renforcement des capacités des acteurs des collectivités territoriales à l'élaboration des systèmes d'aide à la décision et à l'utilisation de l'intelligence artificielle ». Ce projet est porté par le ministère en charge de l'Administration territoriale, en partenariat avec le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) et le cabinet ACC Education. Il est mis en œuvre par l'ANFCT.

Le séminaire est une recommandation de l'atelier de Tsévié tenu les 26 et 27 octobre derniers. L'objectif est de moderniser la gouvernance locale en donnant aux participants les clés pour comprendre et adopter l'IA et les SAD. Il s'agit, également, d'amener ces décideurs à être capable d'identifier, dans leur commune respective, les techniciens qui seront formés, afin de mettre en place les outils appropriés pour accompagner leur collectivité.

Les modules développés aideront ces autorités communales à comprendre ce que l'IA peut apporter à une commune et ses limites. Ces décideurs communaux apprendront comment collecter et traiter les données et comment utiliser l'IA au service de leur

municipalité. Ils seront instruits sur la protection des données et sur l'organisation communale.

Le directeur général de l'ANFCT, Denyo Dodzi Komi a souligné que l'IA et les SAD représentent un levier de transformation majeur pour la gestion municipale. Il a précisé que ces outils contribuent à l'optimisation de la gestion des services et des infrastructures, à la transformation de la relation citoyenne tout en apportant une aide aux élus pour la prise de décision.

Le préfet de Blitta, Anakpa Mani a rappelé qu'une bonne décision repose, avant tout, sur les informations fiables et bien exploitées. Il a invité les maires et les secrétaires généraux à s'impliquer pleinement dans cette dynamique tout en veillant à une utilisation responsable de l'IA et au respect de la loi relative à la protection des données à caractère personnel.

Les participants ont salué les organisateurs pour cette opportunité qui leur est offerte d'apprendre sur les SAD et l'utilisation de l'IA pour booster le développement communal. « Après cette sensibilisation, nous saurons mieux choisir les agents compétents pour suivre les formations dans ce domaine », a confié la maire de la commune Kpendjal 1, Mme Lamboni Kouniyénini.

ATOP/SF/MEK/BA

SUIVI-EVALUATION DE LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT :

LE PREFET D'ASSOLI CONSTATE L'EVOLUTION DES PLANTS DANS LES COMMUNES 1 ET 2

Bafilo, 16 nov. (ATOP) - Le préfet d'Assoli, Lt-Col. Viagbo Mensah, accompagné de son staff technique et du directeur préfectoral de l'Environnement, capitaine Panassa Dihèza, a effectué une tournée de suivi-évaluation des sites de reboisements dans les communes Assoli 1 et 2, le jeudi 12 novembre à Bafilo.



Entretien d'un jeune Khaya

Cette descente sur le terrain s'inscrit dans le cadre du suivi de la campagne de reboisement de 2024-2026, visant à contribuer à l'atteinte d'un milliard de plants à reboiser d'ici 2030. Elle a permis au préfet et sa suite de se rendre respectivement à Awangala dans la commune Assoli 1, à Dikorodè et Tagbadè dans l'Assoli 2.

Le but est d'apprécier l'évolution des plants reboisés, d'identifier ceux qui sont morts et d'envisager des approches de solutions pour la prochaine campagne. Il s'est agi également de sensibiliser les communautés riveraines sur l'importance de la protection, de l'entretien et du suivi constant et régulier des sites reboisés afin d'éviter les feux de brousse et la divagation des animaux sur ces sites.

A la première étape de la tournée sur le site d'Awangala où des plants de Khaya senegalensis ont été reboisés depuis 2024, la délégation a constaté que ces plants se distinguent nettement d'autres qui ont atteint une hauteur raisonnable. Cependant, certains plants sont morts ou endommagés et nécessite un remplacement.

Le préfet a exhorté les communautés et leurs responsables à renforcer la surveillance du site et à procéder au regarnissage des plants morts par de nouveaux à la prochaine campagne. Il a également donné des orientations pour la résolution de certains conflits liés au foncier, tout en demandant aux chefs traditionnels d'impliquer davantage la communauté fulbé dans l'entretien et la protection des plants pour ne pas laisser les bœufs traversés le site.

A Dikorodè dans l'Assoli 2, le préfet et sa suite, a visité le site reboisé à la campagne de 2025 et 2026. Là, le constat est encourageant, sur ce site est déjà entretenu, les jeunes plants de Gmelina ou teck blanc croissent bien mais restent tout de même fragiles.

Le Lt-Col. Viagbo a insisté sur le suivi régulier afin de mieux protéger les jeunes plants contre le passage des animaux et parfois certains insectes rongeurs.

A Tagbadè, site reboisé en 2025, les eucalyptus ont atteint une hauteur tandis que les Gmelina qui croissent moins vite ont été visités par les animaux.

Au terme de la sortie, le préfet a souligné que le bilan est globalement positif en termes de croissance des plants. Toutefois, il a invité les populations riveraines à un entretien régulier des pare-feux, à la surveillance des animaux en divagation et ceux en pâturage afin de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement en matière de la politique environnementale au Togo.

Le directeur préfectoral en charge de l'Environnement a exhorté les communautés à pratiquer la régénération naturelle assistée en entretenant au même moment les petits arbustes qui poussent tous seuls aux côtés des plants reboisés afin de favoriser des forêts denses. ATOP/TAL/BA

AMOU **:**

LE CHEF DU CANTON D'OUMA OLUKE AGOUMA III CONFIRME DANS SES FONCTIONS

Amlamé, 16 nov. (ATOP) - Le décret entérinant la désignation coutumière de Olukè Bertin Nayo Agouma III en qualité de chef du canton de Ouma, dans la commune Amou 1 lui a été remis le samedi 14 novembre à Amlamé.



Le gouverneur Maganawé remettant le décret au nouveau chef



Des autorités

Cet évènement a été rythmé par des rites d'intronisation ancestraux, les prestations d'allégeance des chefs de villages envers le nouveau dépositaire des us et coutumes, la sortie officielle du récipiendaire, la remise de décret et des couleurs nationales.

Le gouverneur de la région des Plateaux, Général de Brigade Dadja Maganawé, a invité le nouveau chef à imprimer à son commandement une marque d'écoute, de rassemblement et d'abnégation. Il a insisté sur la place stratégique qu'occupe l'autorité traditionnelle, tout en lui rappelant son rôle dans la préservation de la paix, l'affermissement de la cohésion sociale et l'impulsion du développement local. Le gouverneur a demandé aux populations de soutenir sans réserve leur nouveau chef, tout en privilégiant le dialogue et la voie pacifique pour le règlement des différends. « La collaboration entre les autorités traditionnelles, administratives et locales demeure essentielle pour répondre aux préoccupations des populations », a-t-il souligné.

Le nouveau chef de canton a témoigné sa reconnaissance aux autorités pour la confiance placée en sa personne. Il a pris l'engagement d'œuvrer comme un dirigeant intègre, résolument à l'écoute de l'ensemble de ses administrés, par-delà les sensibilités

politiques, religieuses ou les origines sociologiques. Olukè Agouma III a invité ses administrés à transcender les divergences, à placer l'intérêt général au premier plan et à s'investir activement pour faire de Ouma, un canton prospère et apaisé.

« Aucun développement durable ne peut se réaliser sans la participation et l'engagement de toutes les composantes de la communauté. Je souhaite que cette reconnaissance constitue le socle d'un nouveau départ marqué par le dialogue, le pardon et la réconciliation», a-t-il déclaré. ATOP/AY/KKT/BA

KLOTO :

LE BUTODRA RENFORCE LES CAPACITES DES ACTEURS CULTURELS SUR LA PROTECTION DE LEURS ŒUVRES

Kpalimé, 16 nov. (ATOP) – Les acteurs culturels du Grand Kloto sont désormais mieux outillés sur les mécanismes de protection de leurs créations et les dispositions légales encadrant leur profession. Une rencontre d'information et d'échanges a été organisée, le vendredi 13 novembre à Kpalimé, par le Bureau togolais du droit d'auteur (BUTODRA).



Des participants

Cette initiative vise à promouvoir la connaissance des droits d'auteur, à encourager la déclaration des œuvres et à inciter les artistes à s'affilier à l'institution pour une meilleure reconnaissance et une protection effective de leurs productions.

La rencontre a permis de sensibiliser les participants sur l'importance de la protection juridique et économique de leurs créations, mais également sur la nécessité de faire reconnaître leur statut professionnel. Il s'agit pour le BUTODRA de renforcer sa proximité avec les acteurs culturels et de favoriser leur adhésion aux mécanismes de gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins.

Trois communications ont été présentées. Elles ont porté sur la loi relative au statut de l'artiste au Togo, la présentation générale du BUTODRA ainsi que les conditions et procédures d'affiliation des artistes à cette institution. Ces exposés ont permis aux participants de mieux comprendre le cadre juridique de leur profession, les missions du Bureau et les démarches à suivre pour bénéficier de ses services.

Les échanges ont aussi porté sur l´importance de la déclaration des œuvres, la reconnaissance du statut des artistes et les formalités d'affiliation au BUTODRA. Les participants ont ainsi été sensibilisés à la nécessité de sortir de l'informel et de protéger leurs créations contre toute utilisation non autorisée.

Le préfet de Kloto, Fiawofia Doagbodji Kodjo, a adressé un message d'encouragement aux acteurs culturels. Il les a exhortés à faire preuve de discipline, d'organisation et de rigueur dans l'exercice de leur profession, tout en les invitant au respect des textes en vigueur. Il a également réaffirmé la disponibilité des autorités administratives à accompagner les initiatives visant à promouvoir les talents et à valoriser le secteur culturel dans la préfecture.

Pour le directeur général du BUTODRA, Komla Edjidomele, cette démarche s'inscrit dans la volonté de rapprocher davantage l'institution des créateurs et de leur permettre de mieux appréhender les enjeux liés au droit d'auteur. Il a souligné que la création artistique constitue non seulement un patrimoine culturel, mais également une valeur économique dont les auteurs doivent pouvoir tirer des revenus légitimes. Le directeur a invité les artistes à se rapprocher du BUTODRA pour accomplir les formalités

d'affiliation et déclarer leurs œuvres. Il a rappelé que cette démarche constitue un moyen essentiel de garantir la reconnaissance des créateurs, de renforcer la protection de leurs productions et d'améliorer la gestion de leurs droits.



L'assistance



Le DG du BUTODRA (au micro)

À travers cette rencontre, le BUTODRA entend poursuivre ses actions de sensibilisation dans les différentes localités du pays afin de favoriser une meilleure appropriation du droit d'auteur par les professionnels de la culture. ATOP/KAT/SED

BREVE

Binah- Les membres de l'association de la communauté Lamba-Tamberma résidant dans la commune Binah 1 ont tenu le samedi 14 novembre à Pagouda, leur 2ème assemblée générale. La rencontre, placée sous le signe des retrouvailles, de la fraternité et de la reconnaissance a permis aux membres d'apprécier l'état d'avancement de l'association, de passer en revue les textes, d'écouter le rapport de la réunion du 3 juin 2026 et la relecture du règlement intérieur. Le président de l'association, Abou Malakimbe a expliqué que ces retrouvailles ont pour objectif de renforcer la fraternité, la convivialité, le vivre ensemble et l'amour du prochain entre les membres.

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DE L'ETRANGER

MAROC:

LA FAAPA RENFORCE LES COMPETENCES DES JOURNALISTES REPORTERS D'IMAGES AFRICAINS

Rabat, 16 nov. (ATOP) – Vingt-six journalistes reporters d'images (JRI) des agences de presse membres de la Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines (FAAPA) participent, du 16 au 20 novembre à Rabat, au Maroc, à un séminaire de formation consacré aux techniques du reportage vidéo et du tournage au montage. Cette initiative vise à renforcer leurs capacités face aux exigences du journalisme audiovisuel et aux mutations des métiers de l'information.

Organisée par la FAAPA, en partenariat avec l'Agence Marocaine de Presse (MAP), cette session a été ouverte par le président de la FAAPA et directeur général de la MAP, Fouad Arif. Les travaux ont démarré avec un premier module consacré au choix de

l'angle et à l'écriture journalistique. Les participants sont notamment amenés à distinguer le thème du sujet et de l'angle, à rechercher et vérifier les informations, puis à construire un reportage en associant judicieusement commentaires, images et interviews.



Le président de la FAAPA et les formateurs



Le président de la FAAPA et les formateurs

La formation se poursuit avec les techniques de prise de vue et de son, ainsi que le Journalisme mobile (MOJO). Les participants seront initiés au choix et au positionnement du microphone, à l'utilisation du smartphone dans le reportage et à l'exploitation des images de drone. Un module sera également consacré aux principes du montage, à la gestion du rythme, au titrage et à l'habillage journalistique.

Les questions de déontologie et d'éthique occuperont aussi une place importante dans les échanges. Il sera notamment question de la contextualisation des images, du traitement des scènes sensibles, de la distinction entre information et communication, ainsi que des enjeux liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le journalisme.

La dernière journée sera consacrée à une mise en situation pratique. Chaque participant devra concevoir et réaliser un sujet, depuis le choix de l'angle et le tournage jusqu'au montage et à la finalisation. Un visionnage collectif permettra ensuite de relever les insuffisances et de formuler des recommandations.

Au-delà de l'apprentissage technique, cette rencontre constitue un cadre de partage d'expériences entre professionnels des médias africains. Elle ambitionne de contribuer à une meilleure qualité de la production audiovisuelle des agences de presse, dans le respect des exigences de vérification, de rigueur et d'éthique journalistique.

Sont membres de la FAAPA, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie (ou Guinée selon les sources), le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo pour l'Afrique de l'Ouest. Le Cameroun, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la République démocratique du Congo (RDC), Sao Tomé-et-Principe, et le Tchad pour Afrique centrale**.** Le Maroc (qui abrite son siège à Rabat), l'Angola, le Cap-Vert et la Namibie Afrique du Nord.

ATOP/MG/SED

FRANCOPHONIE:

LE XX^{E} SOMMET DE PHNOM PENH S'OUVRE SUR FOND DE TENSIONS

PHNOM PENH, (AFP)- Le XX^{e} sommet de la Francophonie s'est ouvert ce matin à Phnom Penh, sur fond de tensions autour de l'élection du ou de la future secrétaire générale de l'OIF.

Le roi du Cambodge, Norodom Sihamoni, marche aux côtés de la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, le Premier ministre cambodgien Hun Manet et son épouse Pich Chanmony lors de la cérémonie d'ouverture du 20^{e} Sommet de la Francophonie à Phnom Penh, le 15 novembre 2026.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont été accueillis ce dimanche matin dans les halls du palais des congrès OCIC de Phnom Penh, sous un décor inspiré des motifs ornementaux khmers mis aux couleurs de la Francophonie. Bouclé par les forces de sécurité, le quartier de Chrouy Chongva, dans le nord-est de la capitale, a été fermé à la circulation et placé sous haute surveillance le temps de ce sommet, qui doit durer deux jours.

Les délégations se sont succédé pour la traditionnelle photo de groupe devant une image grandeur nature du célèbre temple d'Angkor Vat. Au premier rang : le président français Emmanuel Macron, la secrétaire générale de l'OIF Louise Mushikiwabo, le roi cambodigen Norodom Sihamoni et le Premier ministre Hun Manet, qui ont officiellement ouvert cette XX^{e} édition sous le thème de la paix et la stabilité. L'occasion pour Phnom Penh de mettre à l'agenda certains dossiers diplomatiques sensibles.

Lors de son discours inaugural, le chef du gouvernement cambodgien a profité de la tribune pour aborder le conflit frontalier avec la Thaïlande voisine, avec qui les tensions sont encore vives. Malgré le cessez-le-feu de décembre 2025, la situation reste « complexe et fragile » a souligné Hun Manet, qui a appelé au « respect des accords » entre les deux pays et à la « reprise des travaux conjoints de relevés et de démarcation de la frontière terrestre ». « Nous voulons avec la Thaïlande une frontière de paix et de coopération », a-t-il assuré.

Emmanuel Macron lui a succédé au pupitre afin de procéder à la transmission de la présidence de l'OIF. Ce qui se joue cette année dans la capitale cambodgienne est majeur pour l'institution : la désignation du ou de la prochaine secrétaire générale. Mais les États membres vont-ils réussir à s'entendre sur le nom du futur candidat ou bien, comme le permettent les nouveaux statuts, vont devoir aller vers un vote ? Ce scénario est risqué, il pourrait aboutir à un secrétaire général de l'organisation affaibli, élu avec une faible majorité.

Afin d'éviter ce risque, le président français a donc plaidé pour une option de consensus, processus traditionnel de désignation du secrétaire général. Le président français a rappelé « la nécessité d'instaurer le dialogue franc, sain et exigeant qui, à chaque fois, nous impose de bâtir le consensus pour préserver l'unité ». « La Francophonie que nous voulons n'est pas une Francophonie du repli ou des fractures internes », a-t-il insisté. En référence aux tensions entre la RDC et le Rwanda.

Après les deux mandats de Louise Mushikiwabo, Kinshasa, qui accuse Kigali de soutenir le groupe armé rebelle du M23 dans ses provinces de l'est, s'oppose activement à une reconduction de la Rwandaise à la tête de l'OIF. Dans la course à la tête de l'organisation, elle fait face à la Mauritanienne Coumba Ba et au Roumain Dacian Ciolos. Cette campagne tendue a connu samedi un dernier rebondissement. Par « souci de favoriser l'émergence d'un consensus », la RDC s'est dite prête à retirer la candidature de Juliana Lumumba.

Les tractations continuent. Ce matin, le président français a échangé avec le président du Rwanda Paul Kagame. Pour le moment, Kigali refuse de retirer de la course sa candidate. Mais l'Élysée croit encore à un compromis. Emmanuel Macron appelle les pays africains ayant déposé des candidatures, à savoir la RDC, le Rwanda et la Mauritanie à engager des consultations entre eux pour s'entendre, comme cela a pu être le cas dans d'autres élections dans le passé.

En attendant le vote de demain, les sessions plénières de cette première journée ont abordé la question des nouvelles adhésions et ont discuté de la manière de mettre en application le thème de ce sommet, « réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable », notamment autour du développement, des formations, de la coopération. En parallèle, Emmanuel Macron a poursuivi sa visite d'Etat au Cambodge avec une réception au Palais royal, une cérémonie au monument de l'Indépendance et une visite au salon FrancoTech organisé en marge du sommet. AFP

PRESIDENTIELLE EN FRANCE:

EDOUARD PHILIPPE ACCEPTE DE DISCUTER AVEC LA DROITE ET LE CENTRE MAIS REFUSE TOUJOURS UNE PRIMAIRE

Paris, (RFI)- Si le candidat Horizons accepte la proposition faite par le président du Sénat, Gérard Larcher, samedi 14 novembre, de réunir les candidats de la droite et du centre en vue de la présidentielle de 2027 en France, celui-ci maintient son refus de participer à une primaire. Un désaccord de fond avec ses trois principaux concurrents qui y sont désormais favorables...

Dans un entretien accordé au *Parisien*, le candidat Horizons à la présidentielle de 2027 se dit prêt à participer à une réunion des candidats de la droite et du centre, à condition que les discussions portent sur le rassemblement politique et non sur son mode de désignation.

Édouard Philippe se dit même « *enchanté* » de discuter des moyens de rassembler la droite et le centre en vue de l'élection présidentielle, mais aussi des élections législatives. En revanche, l'ancien Premier ministre ne fait aucune concession sur la question d'une primaire. « *Cette primaire, je n'y participerai pas. Point* », affirme-t-il.

UNE CANDIDATURE UNIQUE DÉBUT 2027 ?

Samedi 14 novembre, le président du Sénat, Gérard Larcher, a proposé aux candidats de la droite et du centre de se réunir pour s'accorder sur une « *méthode de départage* » *permettant d'aboutir à une candidature unique* « *au début de l'année 2027* ».

Ce dernier souhaite réunir autour de la table Édouard Philippe, Gabriel Attal, Bruno Retailleau et David Lisnard. Mais alors que ces trois derniers sont désormais favorables à l'organisation d'une primaire, Édouard Philippe, de son côté, entend poursuivre sa campagne, espérant convaincre ses concurrents de se rallier à sa candidature plutôt que de passer par un vote. Un désaccord de fond qui risque de compliquer les discussions
RFI

MONTEE DE TENSIONS ENTRE L'ETHIOPIE ET LE SOUDAN SUR FOND DE GROUPES ARMES

Port-au-Prince, (Africanews)- Les tensions s'aggravent entre le Soudan et l'Éthiopie. Les deux pays voisins s'accusent mutuellement de soutenir des groupes armés opérant sur leurs territoires, faisant craindre une extension des conflits dans la Corne de l'Afrique. Cela a été annoncé le lundi 16 novembre.

Khartoum accuse Addis-Abeba d'autoriser les paramilitaires soudanais des Forces de soutien rapide à installer des camps et à lancer des attaques depuis le territoire éthiopien.

Début novembre, l'armée soudanaise a saisi le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Union africaine.

De son côté, l'Éthiopie accuse le Soudan de soutenir les rebelles du Tigré, où les combats ont repris en septembre, malgré l'accord de paix signé en 2022.

Addis-Abeba a également expulsé six agents consulaires soudanais et fermé leur mission. Chaque pays rejette les accusations de l'autre, qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Ces tensions s'ajoutent à plusieurs différends persistants, notamment autour du barrage éthiopien sur le Nil Bleu et de la région frontalière contestée d'Al-Fashaga.

Pour les experts, cette escalade pourrait ouvrir de nouveaux fronts militaires et déstabiliser davantage une région déjà frappée par les guerres et les déplacements massifs de populations.

Africanews

SPORTS

CINKASSE/TAEKWONDO :

HUIT PRATIQUANTS EN EXAMEN DE PASSAGE AUX GRADES SUPERIEURS

Cinkassé, 16 nov. (ATOP) – La Fédération togolaise de taekwondo (FTTKD) a organisé, le dimanche 15 novembre à Cinkassé, un examen de passage de grades ayant permis à huit postulants de concourir pour l'obtention des ceintures noires des 1er, 2è et 4è dan.



Une séquence de casse de planches



Des candidats, membres de la délégation et autorités locales

La délégation de la FTTKD, composée du maître Djondo Jean Médard, secrétaire général adjoint de la fédération et ceinture noire 5è dan et du maître Dégboé Joselito, ceinture noire 7è dan, arbitre et juge technique international, a évalué les huit candidats, dont deux filles, venus de Kara, Dapaong et Cinkassé, à l'issue de trois jours de stage préparatoire. Parmi eux, deux postulaient au 1er dan, trois au 2è dan et trois au 4è dan.

Les candidats ont été soumis à huit épreuves portant notamment sur les mouvements de base, le combat imaginaire contre plusieurs adversaires, la self-défense, l'attaque-défense, la casse de planches, l'enchaînement de coups de pied, le combat et une épreuve orale.

Le maître Dégboé Joselito a félicité les postulants pour leur détermination et leur courage. Il leur a rappelé les principes et les valeurs du taekwondo, notamment la discipline, l'intégrité, le respect, la courtoisie, la combativité et l'esprit indomptable.

Le président du comité d'organisation de l'examen, le maître Akpayi Kpatcha Richard, a salué la FTTKD pour le choix porté sur Cinkassé pour abriter cet événement. Il a réaffirmé son engagement à œuvrer pour le développement du taekwondo dans la région des Savanes.

Le secrétaire général de la préfecture de Cinkassé, Koutob Tsapou, a salué le courage ainsi que le dévouement des postulants. Il a réitéré le soutien des autorités locales aux initiatives de promotion du taekwondo dans la préfecture.

L'examen a été précédé d'un stage de trois jours, à la fin duquel les candidats ont soutenu leurs mémoires.

Les résultats de cet examen seront proclamés dans deux semaines.

ATOP/BB/JK/AR

FINALE NATIONALE DES CHAMPIONNATS UNIVERSITAIRES/FOOTBALL MASCULIN:

L'UL S'OFFRE LA COUPE DE L'EDITION 2026 (5 tab – 4)

Lomé, 16 nov. (ATOP) - L'Université de Lomé (UL) a eu raison de l'Université de Kara (UK) par 5 tirs au but contre 4, à l'issue de la finale des championnats nationaux

universitaire de football masculin, disputée le jeudi 12 novembre au stade municipal de Lomé. A la fin du temps réglementaire, le score était de zéro but partout (0 - 0).

Les deux équipes ont entamé cette finale tambour battant, chacune voulant très tôt dominer le jeu. Le tenant en titre (l'Université de Lomé) finit par prendre le dessus, mais les joueurs de l'Université de Kara équilibrent le jeu à la 5ème mn. Le jeu se joue désormais au milieu du terrain. A la 31ème mn les joueurs de l'UK prennent le contrôle du match, volant à tout prix prendre leur revanche, portant régulièrement le danger dans le camp de l'UL. Toutes ces belles tentatives de l'UK, se heurtent à la défense des joueurs de l'UL qui gardent rigoureusement leur goal. A partir de la 34ème mn, la domination alterne d'un camp à un autre jusqu'à la pause, sans ouverture de score.

De retour des vestiaires, les joueurs de l'UK convaincus de ramener ce trophée à la maison, reprennent le contrôle du jeu. Les joueurs de l'UL sont parvenus à casser le rythme de leur adversaire et équilibrent de nouveau le jeu et les deux équipes font jeu égale sans changer le marquoir jusqu'au coup du sifflet final.

Les deux équipes étaient obligées d'aller au tir au but. A cette épreuve fatidique, les joueurs de l'UL ont été plus adroits, en réussissant 5 tirs contre 4 pour les joueurs de l'UK. L'UL remporte ainsi la finale de l'édition 2026 des championnats nationaux universitaires

Le Directeur des sports scolaires et universitaires (DISSU), Zibo Ayouba, a remercié l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réussite de ces championnats. En fait, ajoute le directeur, au-delà de l'aspect compétition que cela pose, c'est un cadre privilégié d'épanouissement, de sensibilisation et d'éducation, de formation civique et citoyenne des étudiants. « C'est un cadre également qui nous permet de préparer la relève. Les championnats universitaires sont un sous-bassement pour le sport national. Les championnats scolaires et universitaires sont un vivier pour l'essor du sport de notre pays. J'estime que c'est un canal qu'il faut beaucoup encourager », a affirmé le directeur.

Les autres résultats issus des matches disputés lors de cette phase finale sont également connus. Au football dame, l'UL domine l'UK sur un score étriqué de 1 but contre 0, alors qu'au volleyball homme l'Ul est venu à bout de l'UK (3 sets – 0), tandis qu'au basketball au niveau des hommes l'UL épingle l'UK sur un score de 56 points contre 23. Au handball chez les dames l'UL a obtenu 44 buts contre 21 pour l'UK.

ATOP/AR

PATRICE NEVEU APRES ALGERIE-TOGO (1-0) :

« ENORMEMENT DE REGRETS », MAIS « ON NE VA RIEN LACHER »

Lomé, (FTF) - « Énormément de regrets. » Au sortir de la courte défaite concédée samedi soir à Tizi Ouzou face à l'Algérie (1-0), Patrice Neveu n'a pas caché sa frustration. Mais en conférence de presse, le sélectionneur des Éperviers a surtout salué l'engagement de ses joueurs et donné le ton pour la manche retours : récupérer, remobiliser tout le monde, et tout donner mardi à Kégué pour aller chercher des points.

« Une défaite très frustrante »

Pendant 75 minutes, le plan togolais a tenu. Puis un ballon a fait basculer la rencontre. C'est ce qui nourrit l'amertume du technicien français : « On avait bien préparé ce match. Les joueurs ont bien travaillé sur l'organisation qu'on avait mise en place. Après, sur un ballon, on n'y est pas et, malheureusement, on prend ce but. C'est une défaite très frustrante pour mes joueurs et pour l'équipe. »

Le regret est d'autant plus grand que le contenu, lui, a plu au sélectionneur : « Mes joueurs ont véritablement donné une belle image du football togolais. Malheureusement, on n'a pas pris de points ici. C'est très regrettable. »

« C'est nous qui les avons mis en difficulté »

Patrice Neveu savait à quoi s'attendre face aux Fennecs, leaders du groupe I. Il a reconnu la qualité de l'adversaire, sans pour autant baisser pavillon : « L'Algérie a joué

avec ses qualités, avec des joueurs offensifs techniques. C'est une équipe très technique, avec aussi de bons défenseurs. On savait qu'on affrontait une équipe de grande qualité. On a vraiment réussi à bien maîtriser. C'est dommage, encore une fois, ce ballon où on n'y est pas, mais c'est l'histoire du match. »

Quant à la pression qui entoure la sélection, le coach l'assume avec philosophie : « La pression, c'est celle que chacun veut bien se mettre, dans sa fonction et par rapport aux objectifs. »

Place à la récupération

Trois jours seulement séparent les deux confrontations. La priorité est donc claire : « Place à la récupération. Les joueurs vont décompresser un peu, et après, il va falloir remobiliser tout le monde. On sait que l'Algérie a une profondeur de banc très intéressante. Maintenant, on ne va rien lâcher jusqu'au bout. On va jouer à la maison, devant notre public. »

Et le sélectionneur en est convaincu, rien n'est joué dans la course à la qualification : « Je pense qu'on a totalement les moyens de revenir dans la course, à condition de faire un résultat chez nous au match retour. » Avec 3 points, le Togo pointe à une longueur seulement de la Zambie, deuxième du groupe I.

« Un public merveilleux »

Patrice Neveu a tenu à saluer le cadre de la rencontre au stade Hocine-Aït-Ahmed : « L'ambiance du match était hyper agréable pour tout le monde. Jouer dans ce magnifique stade, avec une super ambiance… c'est l'image qu'on souhaiterait retrouver à chaque rencontre. Un public merveilleux, qui offre de bonnes conditions pour s'exprimer. »

Dans le vestiaire togolais, l'état d'esprit reste intact, assure-t-il : « Vous l'avez vu sur le terrain : mes joueurs sont motivés au maximum, dans la dynamique que j'essaie de leur inculquer. »

Des changements en vue pour Kégué

Interrogé sur le visage de son équipe mardi, le sélectionneur a ouvert la porte à des ajustements : « Oui, il y aura des changements. J'ai déjà un joueur blessé, un titulaire. Après, je connais bien ma profondeur de banc, je connais très bien mes joueurs. »

Fraîcheur et expérience devraient guider ses choix : « Il faudra forcément mettre de la fraîcheur, en faisant aussi le point avec les joueurs qui ont bien tenu le match aujourd'hui, et avec les joueurs d'expérience, qui vont savoir se donner les moyens de récupérer et de repartir pour le match retour. » l'organisation. »

« Il nous reste un match chez nous »

Pas question de céder au pessimisme. Pour Patrice Neveu, la remise en question est « permanente pour tout sélectionneur », mais le bilan de Tizi Ouzou n'a rien d'alarmant : « Pour l'instant, il n'y a rien de négatif. Il nous reste un match chez nous, pour tout donner et pousser au maximum afin d'aller chercher des points. »

Rendez-vous est pris : Togo – Algérie, mardi 17 novembre 2026 à 16h00 GMT, au stade de Kégué, pour la 4e journée des éliminatoires de la CAN TotalEnergies 2027. Les Éperviers comptent sur leur douzième homme. FTF

REPUBLIQUE TOGOLAISE
atop
Agence Togolaise de Presse
BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION
35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg
Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi
Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou
Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
&
BARANDAO Konaka
Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi
Chef section Photographie
DJOKPE Koffi
Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés